

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2019 faisant ressortir un total de 20 213 000 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 245 784 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 20 155 044 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 27 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Obligations et valeurs assimilées		14 731 480	17 639 299	16 622 509
Titres OPCVM		-	-	-
	3.1	14 731 480	17 639 299	16 622 509
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	1 873 299	2 460 882	998 882
Disponibilités	3.3	3 608 221	4 879 506	3 685 273
		5 481 520	7 340 388	4 684 155
TOTAL ACTIF		20 213 000	24 979 687	21 306 664
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	55 513	62 425	60 687
Autres créditeurs divers	3.5	2 443	2 952	2 203
TOTAL PASSIF		57 956	65 377	62 890
Capital	3.6	19 556 921	24 224 015	20 454 120
Sommes distribuables	3.7	598 123	690 295	789 654
Sommes distribuables des exercices antérieurs		94	231	194
Sommes distribuables de l'exercice en cours		598 029	690 064	789 460
ACTIF NET		20 155 044	24 914 310	21 243 774
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		20 213 000	24 979 687	21 306 664

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus du portefeuille-titres		196 167	656 065	243 096	623 069	869 294
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	196 167	656 065	243 096	623 069	869 294
Revenus des placements monétaires	4.2	95 275	178 099	79 760	219 044	276 576
Total des revenus des placements		291 442	834 164	322 856	842 113	1 145 870
Charges de gestion des placements	4.3	<55 523>	<164 751>	<62 438>	<174 604>	<235 304>
Revenu net des placements		235 919	669 413	260 418	667 509	910 566
Autres charges	4.4	<6 545>	<19 270>	<7 543>	<20 284>	<27 397>
Résultat d'exploitation		229 374	650 143	252 875	647 225	883 169
Régularisation du résultat d'exploitation		<45 477>	<52 114>	<44 396>	42 839	<93 709>
Sommes distribuables de la période		183 897	598 029	208 479	690 064	789 460
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		45 477	52 114	44 396	<42 839>	93 709
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		16 390	43 971	18 533	52 100	62 694
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		20	3 152	1 309	3 718	16 502
Résultat net de la période		245 784	697 266	272 717	703 043	962 365

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	245 784	697 266	272 717	703 043	962 365
Résultat d'exploitation	229 374	650 143	252 875	647 225	883 169
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	16 390	43 971	18 533	52 100	62 694
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	20	3 152	1 309	3 718	16 502
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<789 536>	-	<814 851>	<814 851>
<u>Transactions sur le capital</u>	<1 306 140>	<996 460>	<2 555 474>	4 728 612	798 754
Souscriptions	10 179 035	43 523 488	7 643 914	35 808 360	53 034 637
Capital	9 915 465	41 758 387	7 455 469	34 608 034	51 206 490
Régularisation des sommes non distribuables	17 758	45 350	15 427	41 008	93 376
Régularisation des sommes distribuables	245 812	1 719 751	173 018	1 159 318	1 734 771
Rachats	<11 485 175>	<44 519 948>	<10 199 388>	<31 079 748>	<52 235 883>
Capital	<11 172 890>	<42 698 743>	<9 962 461>	<30 098 882>	<50 477 818>
Régularisation des sommes non distribuables	<20 991>	<49 316>	<19 493>	<36 813>	<101 974>
Régularisation des sommes distribuables	<291 294>	<1 771 889>	<217 434>	<944 053>	<1 656 091>
<u>Variation de l'actif net</u>	<1 060 356>	<1 088 730>	<2 282 757>	4 616 804	946 268
<u>Actif net</u>					
En début de la période	21 215 400	21 243 774	27 197 067	20 297 506	20 297 506
En fin de la période	20 155 044	20 155 044	24 914 310	24 914 310	21 243 774
<u>Nombre d'actions</u>					
En début de la période	202 884	199 787	261 413	192 645	192 645
En fin de la période	190 602	190 602	236 841	236 841	199 787
<u>Valeur liquidative</u>	105,744	105,744	105,194	105,194	106,332
<u>Taux de rendement annualisé</u>	4,46%	4,23%	4,40%	4,02%	4,09%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2019 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	135 000	137 747	0,68%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM2.2	16 921	1 353 680	1 380 687	6,83%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	79 960	80 430	0,40%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	80 000	80 053	0,40%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	30 000	30 057	0,15%
AMEN BANK SUB.2014-C	3 000	60 000	62 088	0,31%
ATB 2007/1 D	2 000	104 000	106 883	0,53%
ATL 2014-3 CAT A	5 000	100 000	103 898	0,51%
ATTIJARI BANK SUB 2017 A-TF 7.4%	15 000	888 300	907 519	4,49%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	5 000	500 000	518 188	2,56%
BH 2009	5 000	230 500	237 837	1,18%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV-TMM+2%	3 000	240 000	248 462	1,23%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	832 506	849 916	4,20%
BTE 2010 A	1 500	15 000	15 039	0,07%
BTE 2010 B	3 500	192 500	192 845	0,95%
BTK 2009 CAT.D	1 500	82 500	84 795	0,42%
BTK 2012/1 B	8 700	124 323	129 815	0,64%
CIL 2014/2	5 000	100 000	104 065	0,51%
STB 2008/2	3 000	112 500	116 107	0,57%
TL 2012-2 B	6 600	132 000	136 796	0,68%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	5 000	500 000	509 889	2,52%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	1 381	110 480	115 004	0,57%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM2.3%	3 000	240 000	247 812	1,23%
TLF 2019-1 CA TF	5 000	500 000	511 836	2,53%
TUNISIE FACTORING 2014-1	10 000	200 700	208 832	1,03%
UIB 2009/1 TR B	5 000	166 500	168 021	0,83%
UIB 2009/1 TR C	15 000	750 000	757 289	3,75%
UIB 2011/1 TR B	4 000	240 000	241 190	1,19%
Total Obligations de sociétés		8 100 449	8 283 100	40,98%

Bons du trésor assimilables

BTA 11 FÉVRIER 2022 6%	950	900 125	957 176	4,74%
BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 199 093	5,93%
BTA 11/08/2022 5.60%	1 558	1 477 617	1 527 186	7,56%
BTA 12/10/2023 6.00%	1 250	1 155 313	1 252 559	6,20%
BTA 14 JUIN 2021 6.00%	535	520 555	536 519	2,65%
BTA 15 JUIN 2023 6%	1 000	937 300	975 847	4,83%
Total Bons du trésor assimilables		6 125 921	6 448 380	31,90%
<hr/>				
Total obligations et valeurs assimilées		14 226 370	14 731 480	72,88%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôt				
BH au 28 Février 2020/365J/13,50%	500 000	451 842	480 209	2,38%
Total émetteur BH	500 000	451 842	480 209	2,38%
ATB au 30 Octobre 2019/50J/10,83%	500 000	494 072	496 562	2,46%
Total émetteur ATB	500 000	494 072	496 562	2,46%
AMEN BANK au 7 Octobre 2019/10J/9,58%	500 000	498 938	499 363	2,47%
Total émetteur AMEN BANK	500 000	498 938	499 363	2,47%
<hr/>				
Total certificats de dépôts	1 500 000	1 444 852	1 476 134	7,30%
<hr/>				
<u>Billets de trésorerie</u>				
ENDA au 30 Octobre 2019/273J/12%	400 000	373 309	397 165	1,96%
Total émetteur ENDA	400 000	373 309	397 165	1,96%
<hr/>				
Total billets de trésorerie	400 000	373 309	397 165	1,96%
<hr/>				
Total Placements monétaires	1 900 000	1 818 161	1 873 299	9,27%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Amen Bank Pasteur	3 366 918	4 766 050	2 880 869
Amen Bank Med V	139 538	59 218	169 157
Liquidation émissions/rachats	84 586	<60 992>	16 267
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	21 474	17 818	20 455
Vente titres à encaisser	-	100 976	602 616
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<4 295>	<3 564>	<4 091>
	<u>3 608 221</u>	<u>4 879 506</u>	<u>3 685 273</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Frais de gestion à payer	55 513	62 425	60 687
	<u>55 513</u>	<u>62 425</u>	<u>60 687</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevances CMF à payer	1 811	2 027	1 935
TCL à payer	482	925	268
Contribution sociale de solidarité à payer	150	-	-
	<u>2 443</u>	<u>2 952</u>	<u>2 203</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2019

Montant	20 454 120
Nombre de titres	199 787
Nombre d'actionnaires	199

Souscriptions réalisées

Montant	41 758 387
Nombre de titres	407 878
Nombre d'actionnaires entrants	18

Rachats effectués

Montant	<42 698 743>
Nombre de titres	417 063
Nombre d'actionnaires sortants	20

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	43 971
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	3 152
Régularisations des sommes non distribuables	<3 966>

Capital au 30 septembre 2019

Montant	19 556 921
Nombre de titres	190 602
Nombre d'actionnaires	197

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2019 se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Résultat d'exploitation	650 143	647 225	883 169
Régularisation du résultat d'exploitation	<52 114>	42 839	<93 709>
Sommes distribuables des exercices antérieurs	94	231	194
	<u>598 123</u>	<u>690 295</u>	<u>789 654</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>
Intérêts sur obligations et titres FCC	128 537	394 693	157 079	367 486	527 961
Intérêts sur BTA	67 630	261 372	86 017	255 583	341 333
	<u>196 167</u>	<u>656 065</u>	<u>243 096</u>	<u>623 069</u>	<u>869 294</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>
Intérêts sur certificats de dépôt	69 028	102 013	65 479	172 062	212 706
Intérêts sur dépôt à vue	17 253	52 230	14 281	46 982	63 870
Intérêts sur billets de trésorerie	8 994	23 856	-	-	-
	<u>95 275</u>	<u>178 099</u>	<u>79 760</u>	<u>219 044</u>	<u>276 576</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>
Rémunération du gestionnaire	55 523	164 751	62 438	174 604	235 304
	<u>55 523</u>	<u>164 751</u>	<u>62 438</u>	<u>174 604</u>	<u>235 304</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2019 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2019</u> <u>au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2018</u> <u>au</u> <u>31/12/2018</u>
Redevance CMF	5 552	16 475	6 243	17 460	23 530
TCL	729	2 098	1 211	2 515	3 303
Autres retenues	114	347	89	309	564
Contribution sociale de solidarité	150	350	-	-	-
	<u>6 545</u>	<u>19 270</u>	<u>7 543</u>	<u>20 284</u>	<u>27 397</u>

5 – REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.